



PREMIER MINISTRE
ACTION DE L'ETAT EN MER

Fort-de-France, le vendredi 09 septembre 2016
N° 17 FAA/EMIA/CENTOPS/J3MER/NP



COMMANDEMENT DE LA
ZONE MARITIME ANTILLES

Etat-major interarmées

Le contre-amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles

à

Destinataires « in fine »

OBJET : Avis aux navigateurs n° 004/16.

MARTINIQUE – ANSE MITAN

Les navigateurs sont informés que la vedette à moteur « so jungle star » de 10,79 mètres est semi-immergée face à l'ancien hôtel Méridien. Cette épave constitue un danger pour la navigation.

Il est demandé aux navigateurs d'effectuer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette zone.

Cet AVINAV annule et remplace l'AVURNAV local Fort-de-France 1114/16 du 10/07/2016.

Le Contre-Amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles,
Par délégation
Le Capitaine de Corvette Didier Masson
Chef du bureau Emploi mer

DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG ;
- DOUANES FDF ;
- PHARBAL FDF ;
- PHARBAL PAP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- BaTRaL DUMONT D'URVILLE ;
- PCG VIOLETTE ;
- RPC MAITO ;
- PB LA CAPRICIEUSE ;
- PB LA GRACIEUSE ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM).

COPIES :

- EMIA Cellule J3.Mer ;
- DIVISION AEM ;
- Archives.